

Circuit mars 2005

La revue mensuelle des membres du Club Radio Amateur de Québec Inc. Fondé en 1926
Volume 21 no 7

Cabane à sucre provinciale de RAQI

Le CRAQ participera cette année à la cabane à sucre provinciale de RAQI. Nous invitons tout les radioamateurs et leur famille et amis à se joindre à nous pour cette activité.

À cette occasion, la station HF du CRAQ sera en opération à la fréquence 7.070 Mhz pour communiquer avec les autres clubs dans la province qui participent à l'activité.

Cette année l'indicatif officiel de RAQI VE2AQC sera opéré par les gens du CRAQ durant la cabane à sucre et M. Guy Lamoureux VE2LGL sera présent à notre cabane à sucre pour effectuer le tirage du prix de participation comme le fait à chaque année RAQI.

Voici les détails :

Quand : samedi le 9 avril 2005

Où : Cabane à sucre Le Relais des Pins, 3029 chemin Royale, Sainte Famille, île d'Orléans, 418-829-3455, situé à 18 kilomètres des ponts.

Heures : vous pouvez être présent à compter de 10h00 am, le repas est une formule brunch à volonté pour le repas du midi.

Tarifs : Enfants de 0 à 5 ans : \$ 5.00

Enfants de 6 à 12 ans : \$ 8.00

Adultes \$ 16.00

Le tarif inclus les taxes mais pas le service

Pour vous inscrire : contacter Bruno VE2YBL à ve2ybl@rac.ca ou 418-626-5137

Il est important de s'inscrire à l'avance pour être éligible au tirage de RAQI et surtout de prendre arrangement avec Bruno VE2YBL pour que votre paiement soit fait à l'avance autant que possible. Transmettre votre paiement en personne à Bruno ou par la poste à CRAQ, C.P 2341 Québec, QC, G1K 7P5



Date de tombée du prochain journal Circuit : le 25 mars 2005
Envoyez vos articles à journal@craq.qc.ca

CLUB RADIO AMATEUR DE QUÉBEC inc.
Fondé en 1926
Case postale 2341 Québec
G1K 7P5

Boîte vocale (418) 848-0624

Courriel **ve2cq@craq.qc.ca**

Internet **www.craq.qc.ca**

Conseil d'administration.

Président-directeur général:

François VA2RC

Vice-président: **Stéphane VE2SG**

Secrétaire: **Johanne VA2TP**

Trésorier: **Jacques VE2CJP**

Administrateurs: **Serge VE2AWR**

Érick VE2UTC

Louis VE2NZR

Coordonnateurs:

Formation: **Gaétan VE2GHO**

Réseaux **Stéphane VE2SG**

Messagerie **Louis VE2NZR**

Station **Louis VE2NZR**

Web **François VA2RC**

Technique **Stéphane VE2SG**

Activités **Bruno VE2YBL**

Archives **Bertrand VA2BL**

Journal **Michel VE2LOR**

Matériel et équipements

François VA2RC

Louis VE2NZR

Examineurs **Gilles VA2CG**

Michel VE2SIG

Le CRAQ est membre de

**Le Club Radio Amateur de Québec inc.
possède son fonds d'archives auprès de la
Ville de Québec pour information:**

Les Archives de la Ville de Québec
350, rue Saint-Joseph Est (4e étage)
Québec (Québec) G1K 3B2
Téléphone : (418) 641-6214
Instrument de recherche
Publication 58 - Cote P/53

Le temps des sucres !

Êtes vous prêt à venir vous sucrer le bec ? Vous aurez l'occasion de participer à la cabane sucre que le CRAQ organise le 9 avril dans le cadre de la cabane à sucre provinciale de RAQI. Tel que mentionné dans la publicité, Guy Lamoureux VE2LGL directeur général de RAQI sera présent pour participer à notre cabane à sucre afin d'effectuer le tirage du prix de participation parmi tout les radioamateurs inscrits dans la province. Pour vous inscrire contacter Bruno VE2YBL à ve2ybl@rac.ca.

Quelques mots sur le « membership »: le club compte maintenant 156 membres en date du 24 février, enfin des bonnes nouvelles ! L'envoi postal massif à rapporté tout près de 50 nouveaux membres et nous espérons que ce nombre continuera de croître.

Je vous mentionne également que la production de votre bottin 2004-2005 est en cours avec la collaboration de RAQI. Selon RAQI les bottins devraient être prêt vers le 9 avril soit à la cabane à sucre. Si c'est le cas, nous profiterons de cet événement pour les remettre aux membres présent, les autres bottins seront remis lors des réunions mensuelles.

J'ai rencontré dernièrement avec Jacques VE2CJP le responsable des mesures d'urgence de l'Agence de la Santé de la région de Québec. Selon l'entente que le CRAQ a signé en juin dernier, nous devons vérifier de façon périodique les équipements radios de l'Agence, faire l'inventaire du matériel actuellement installés dans les hôpitaux et former un groupe d'opérateur radio prêt à intervenir dans les différents hôpitaux de la grande région de Québec. Michel VE2SIG participera pour effectuer les tournées d'inventaire. Si vous désirez joindre les rangs de ce groupe, contacter Jacques VE2CJP à j.pare@oricom.ca.

(suite page suivante)

En terminant, nous sommes en train de travailler sur deux autres dossiers soit le Field Day de l'ARRL dont le coordonnateur est François VE2KT et le brunch méritas de fin d'année où nous ferons la remise du trophée VE2AB. À suivre !!!

Au plaisir de vous rencontrer à la réunion mensuelle du mois de mars.

François Bérubé VA2RC
Président directeur général
Club Radio Amateur de Québec inc.
www.craq.qc.ca

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPECIALE DES MEMBRES
Du Club Radio Amateur de Québec Inc.
Le lundi 14 mars 2005
Au Cégep de Limoilou, local 2105 à 19h30

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Constat de la régularité de la convocation et du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Présentation des modifications aux statuts et règlements du club.
5. Vote sur les changements apportés.
6. Levée de l'assemblée.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DES MEMBRES
Du Club Radio Amateur de Québec Inc.
Le lundi 14 mars 2005
Au Cégep de Limoilou, local 2105 à 20h00

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Mot de bienvenue et présentation des personnes présentes.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Lecture et adoption du procès verbal de l'assemblée des membres du 14 février 2005.
5. Rapport du trésorier
6. Suivi des dossiers
 - a. Cabane à sucre du 9 avril 2005.
 - b. Groupe d'urgence (Jacques VE2CJP)
 - c. Formation radio-amateur (cours du samedi)
 - d. Élections 2005
7. Varia et questions des membres
8. Conférencier invité : Guy VE2XTD– Les bâtis d'antenne.
9. Levée de l'assemblée.

Johanne Couture VA2TP
Secrétaire

**Compte rendu de l'assemblée régulière des membres tenue le lundi 14 février 2005
au Cégep Limoilou, local 2105**

Sont présents, pour le Conseil d'administration :

François Bérubé VA2RC, président-directeur général
Stéphane Montpetit VE2SG, vice-président
VE2CJP, Jacques Paré, trésorier
Serge Langlois VE2AWR, administrateur
Érick Soucy VE2UTC, administrateur

Sont absents :

Anne DeBlois VE2LTO, secrétaire
Louis Rioux VE2NZR, administrateur

1. Ouverture de l'assemblée.

François VA2RC ouvre l'assemblée à 19h35.

2. Mot de bienvenue et présentation des personnes présentes.

À l'invitation de François VA2RC, les membres et participants se présentent à tour de rôle. François en profite pour faire la distribution de leur carte aux nouveaux membres.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour a été publié dans l'édition de janvier 2005 du Circuit. L'adoption de l'ordre du jour, tel que publié, est proposée par Jean-Émile VE2XZT, appuyée par François VE2KT. ADOPTÉE.

4. Lecture et adoption du procès verbal de l'assemblée régulière des membres du 10 janvier 2005.

Le compte rendu de l'assemblée régulière du 10 janvier 2005 a été publié dans l'édition de janvier 2005 du Circuit. L'adoption du compte rendu, tel que publié, est proposée par Guy VE2XTD, appuyée par Lucien VE2RU. ADOPTÉE.

5. Rapport du trésorier.

Jacques VE2CJP dépose le rapport de la trésorerie jusqu'au 31 janvier. Les revenus totalisent 5118,15 \$ et les dépenses comptent pour 1997,48 \$, pour un excédent des revenus sur les dépenses de 3120,67 \$. Le rapport de valeur nette fait état d'un actif de 5172,50 \$, sans aucun passif.

6. Suivi des dossiers.

a) Lien entre VE2RQR, VE2RHD et VE2RVD.

Stéphane VE2SG nous informe que le lien VE2RHD-VE2RQR est en fonction. Un problème passager d'interférence lui a été signalé; il documente le cas. L'installation du lien avec VE2RVD au Mont Cosmos devrait être réalisé en avril, lorsque la route d'accès au Mont Cosmos sera praticable.

b) Envoi massif postal.

François VA2RC mentionne que l'envoi de 1031 lettres d'information sur le CRAQ aux non membres de la région de Québec a porté fruit. On compte maintenant 39 adhésions identifiées à cette campagne, pour un total de 146 membres à ce jour.

Jean-Yves VE2PS s'est offert pour faire un rappel téléphonique, à partir de la liste des personnes qui n'ont pas répondu.

c) Formation « recherche et sauvetage » pour le réseau d'urgence.

Jacques VE2CJP souligne que 10 personnes suivent actuellement la formation en vue d'obtenir l'accréditation de la Sûreté du Québec en recherche et sauvetage. François VA2RC ajoute que le manuel de référence est disponible au coût de 26 \$ pour ceux et celles qui voudraient se préparer eux-mêmes, en autodidactes, et s'inscrire ensuite à l'examen d'accréditation.

d) Proposition de modifications aux statuts et règlements du Club.

François VA2RC indique que le Conseil d'administration a confié à Érick VE2UTC et Serge VE2AWR un mandat à l'effet de proposer certains ajustements aux statuts et règlements du Club.

Serge VE2AWR présente les modifications considérées et consignées dans un document distribué dans la salle. Ces modifications visent trois sujets.

- Instaurer un mécanisme d'élection qui favorise une continuité au Conseil d'administration. Pour ce faire, la durée du mandat des membres du Comité exécutif serait prolongée à deux ans, les postes du président-directeur général et du trésorier seraient soumis à l'élection à chaque année paire et les postes du vice-président et du secrétaire seraient soumis à l'élection à chaque année impaire. Les trois postes d'administrateur demeurent soumis à l'élection à chaque année.
- Clarifier le processus de mise en candidature en déterminant des dates pour le début et la fin de la période de mise en candidature et pour l'étape subséquente de vérification et de recherche de candidats par le Comité de mise en candidature.
- Déterminer une date limite pour la passation des dossiers après l'élection d'un nouveau Conseil d'administration.

Serge rappelle l'échéancier de ce projet.

- 6 janvier 2005 : mandat confié par le Conseil d'administration.
- 10 janvier 2005 : présentation générale aux membres et appel de suggestions.
- 27 janvier 2005 : adoption par le Conseil d'administration d'une proposition à présenter aux membres
- 14 février 2005 : présentation d'une proposition aux membres et appel de commentaires jusqu'à la fin février.
- Fin février 2005 : analyse des commentaires reçus et adoption par le Conseil d'administration du texte final à soumettre aux membres en assemblée générale spéciale, le 14 mars
- 14 mars 2005 : vote des membres en assemblée générale spéciale.

7. Varia et questions des membres.

a) Course en canot.

Guy VE2XTD écrira un article pour le prochain Circuit.

b) Bougie du Carnaval.

Claude VE2CLX remercie tous les radioamateurs qui ont participé à cette activité, de même que les propriétaires de répétitrices qui ont permis d'utiliser leurs équipements. Il fait part d'une prochaine rencontre avec les présidents du CRAQ et de l'ARES quant à l'organisation future de la participation des radioamateurs.

c) Formation.

Gaétan VE2GHO mentionne que quatre cours ont déjà eu lieu et qu'aucun abandon n'est à signaler.

d) Activités

Bruno VE2YBL nous fait mention d'une rencontre tenue le 20 janvier en préparation des Jeux mondiaux des policiers et pompiers, qui auront du 26 juin au 5 juillet 2005 à Québec. La participation du CRAQ a été demandée pour diffuser, par télé-amateur, l'épreuve de course dans les escaliers qui se tiendra le 1^{er} juillet à l'édifice Marie-Guyart (Complexe G).

Bruno annonce aussi une activité de cabane à sucre, le 9 avril, au Relais des Pins, Ste-Famille, Île-d'Orléans. Le coût du repas, y compris taxes et service, est de 16 \$ pour les adultes, 8 \$ pour les enfants de 6 à 12 ans et de 5 \$ pour ceux ayant jusqu'à 5 ans. Cette activité s'inscrit dans l'activité de cabane à sucre de RAQI et le CRAQ opérera la station VE2AQC sur 7,070 MHz à cette occasion. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de Bruno à 626-5137 ou ve2ybl@rac.ca.

e) Course de chiens à Saint-Émile

Guy VE2XTD annonce la course de chiens de Saint-Émile, les 12 et 13 mars prochains, si les conditions de neige le permettent.

f) Divers

François VA2RC nous avise que Jean-Yves VE2PS a subi une intervention chirurgicale vendredi dernier. Une carte de souhait circule dans la salle et François invite chacun à y inscrire ses vœux de prompt rétablissement à Jean-Yves.

François souligne que notre ami Bertrand VE2ADL célèbre aujourd'hui son 75^e anniversaire. L'assemblée appuie par des applaudissements.

François mentionne aussi que la date de tombée du prochain Circuit est désormais inscrit en première page, tandis qu'on a ajouté à l'encadré de la page 2 des renseignements sur le fonds d'archive du Club à la ville de Québec.

g) Conférencier lors de la prochaine assemblée mensuelle.

François VA2RC nous informe que Guy VE2XTD nous entretiendra, lors de l'assemblée du 14 mars, des bâtis d'antenne.

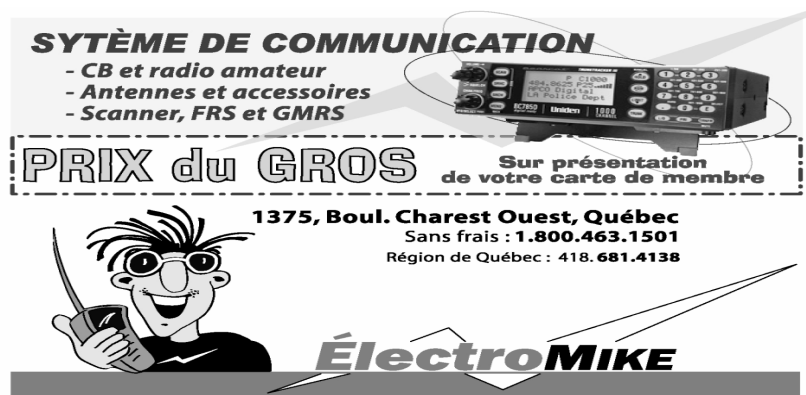
8. Conférence de Michel Boissonnault VE2TH : Les antennes portables HF, VHH et UHF.

Michel présente une conférence sur les antennes portables, agrémentée de plusieurs exemples sur place. À la fin de la présentation, François VA2RC remet une plaque souvenir à Michel, en signe d'appréciation pour sa participation.

9. Levée de l'assemblée.

L'assemblée est levée à 22h05 sur proposition de Jean-Émile VE2XZT, appuyée de Lucien VE2RU. ADOPTÉE.

Jacques Paré VE2CJP
Secrétaire pour l'assemblée.



SYTÈME DE COMMUNICATION

- CB et radio amateur
- Antennes et accessoires
- Scanner, FRS et GMRS

PRIX du GROS Sur présentation de votre carte de membre

1375, Boul. Charest Ouest, Québec
Sans frais : 1.800.463.1501
Région de Québec : 418.681.4138

ÉlectroMIKE

Mandats des membres du c.a.

4.3 Durée du mandat

Le mandat des membres du Comité exécutif est d'une durée de deux ans, et le mandat des administrateurs est d'une durée de un an. Chaque mandat débute le premier jour du mois de juillet suivant l'élection et se termine le trentième jour du mois de juin de la dernière année prévue du mandat.

5.6 Fin de mandat

Tout membre du Conseil d'administration dont le mandat se termine doit transmettre à son successeur toutes les pièces et documents qui sont la propriété du Club; il doit aussi lui remettre un rapport des opérations qu'il a lui-même conduites. Il doit également déposer au secrétariat du Club une copie de tout document relatif à son dossier appartenant au Club et pertinent à sa bonne marche. *Toutes ces pièces et documents et tout matériel en sa possession appartenant au Club devront parvenir au Club avant le premier jour d'octobre de l'année de la fin du mandat, sauf circonstances spéciales approuvées par le nouveau conseil d'administration.*

Élections du c.a.

Élections

Les élections du Conseil d'administration ont lieu tous les ans à l'assemblée générale de juin ou lors de la vacance du poste de président-directeur général, de la façon établie à l'article 4.4 des présents statuts.

Les postes de président-directeur général et de trésorier sont mis en élection à chaque année paire.

Les postes de vice-président et de secrétaire sont mis en élection à chaque année impaire.

Les postes d'administrateur sont mis en élection chaque année.

6.1.1 Procédures des mises en candidature.

- a) *Échéancier : En mars, le Comité des mises en candidature annonce l'ouverture des mises en candidature par le journal du CRAQ ou tout autre moyen à sa discrétion. La période de mises en candidature débute le 1^{er} avril et se termine le 20 mai suivant. Pendant cette période, le Comité des mises en candidature reçoit les mises en candidature qui doivent lui parvenir par écrit. Chaque candidature doit être appuyée par trois membres en règle du Club et indiquer le poste brigué au sein du Conseil*

d'administration. Le Comité étudie l'admissibilité des candidatures reçues et prépare la liste des membres mis en candidature. Du 21 mai au 31 mai suivant, le Comité des mises en candidature fait connaître les noms des membres mis en candidature et éligibles au vote;

- b) Lors des élections, si aucune mise en candidature n'a été reçue pour un poste, l'assemblée générale est habilitée à élire un membre pour combler ce poste selon la procédure prévue à l'article 6.1.2 des présents statuts;
- C) En tout temps avant l'élection, un membre peut retirer sa candidature en avisant le Comité des mises en candidature.

=====

Proposition

Il est proposé l'adoption des modifications aux Statuts et Règlements du CRAQ tels que présentés sur le document « CRAQ-Modifications aux Statuts et Règlements » amendé et adopté par le conseil d'administration le 22 février 2005, et relatifs aux articles **4.3**, **5.6**, **6.1** et **6.1.1** des Statuts et Règlements. Nonobstant les articles **4.3** et **6.1**, les postes de président-directeur général et de trésorier seront mis en élection à l'assemblée d'élections de juin 2005 et, exceptionnellement, la durée de ces deux mandats sera de un (1) an.

Amendé le 22 février 2005 (2)

LES CONCOURS EN RADIO AMATEUR (4)

Par Serge (VE2AWR)

(Suite du no.3)

Où trouver les informations pour les concours? (suite)

Aussi, chaque promoteur de concours tient habituellement à jour les règlements et résultats de ses activités sur un site Internet. Plusieurs, après que vous ayez participé une première fois et que vous ayez soumis vos résultats, vous enverront chaque année un pamphlet explicatif par la poste ou par courriel pour vous encourager à participer de nouveau.

L'équipement requis

Parlons d'abord des antennes. Pour savoir quel type d'antenne ou de polarisation (horizontale ou verticale) il est préférable d'utiliser, vous devrez considérer où se situent vos contacts. Si le concours s'adresse à un pays ou un endroit bien spécifique, une « yagi » horizontale avec rotor vous donnera un avantage, car la direction sera presque toujours la même. Cependant, si vous désirez des contacts un peu partout, une antenne verticale sera préférable, pour pouvoir copier tout le monde et que vous soyez entendus de tous. Rien de plus frustrant de ne pas pouvoir être entendu par une station qui ne pointe pas son « beam » dans votre direction dans un concours!

Tant qu'à l'émetteur-récepteur, vous devrez avoir la possibilité de faire des changements rapides de bandes, ou de fréquences en mode « split ». Souvent, vous serez amené sur demande à donner des points additionnels sur d'autres bandes ou modes, avec la même station. L'utilisation des différents « VFO » et d'un clavier numérique sur l'appareil sera alors très utile. Evidemment, un syntonisateur d'antenne automatique, interne ou externe, est définitivement un « plus ».

Si vous opérez en CW, il est préférable de prévoir, outre le « keyer » électronique, une clé morse ordinaire branchée en parallèle, car vous aurez des occasions d'avoir à diminuer votre vitesse d'émission pour des opérateurs débutants, ce qui est de la plus élémentaire courtoisie, et permet à ceux-ci de participer. Question de vitesse CW, la moyenne pendant les concours se situe entre 20 et 25 mpm, souvent avec des pointes plus élevées. Il faut réaliser que, avec les appareils les plus modernes, les échanges CW et RTTY (et même phonie) peuvent être programmés à l'avance et transmis en appuyant sur un bouton, ou même par un clavier d'ordinateur. Vous voyez alors la différence quand l'opérateur enchaîne lui-même en transmission manuelle...

En mode phonie, surtout si vous utilisez en même temps un clavier d'ordinateur, vous pourrez libérer vos mains avec un casque d'écoute avec micro, et un « footswitch » pour passer en émission, si vous n'utilisez pas le contrôle « vox ».

Mais tout ce bel équipement n'est pas vraiment nécessaire si vous voulez participer à des concours. Un petit équipement QRP à 5 watts, une antenne raisonnable et du savoir-faire vous donneront bien des satisfactions et de bons résultats.

(Suite au prochain numéro de Circuit)

Serge VE2AWR

Une bonne façon d'opérer

Par Michel (VE2TH)

Bonjour à tous,

Depuis quelques temps, je me pose bien des questions concernant les "opérations" et les "agissements" des Radioamateur sur l'air concernant les différents modes de communications qui nous sont disponibles.

Dans ce merveilleux hobby, comme dans toutes choses, il y a des LOIS, des RÈGLEMENTS, et ce qui semble être ignoré de plus en plus ce sont les "GENTLEMAN AGREEMENTS" ou en français les ACCORDS RECONNUS.

Ce sont des accords qui ont des origines des Clubs Nationaux tel que RAC ici au Canada, l'ARRL aux USA etc... Et qui reposent sur l'honneur, la bonne entente et l'éducation.

Dans le but justement qu'il y ait une bonne entente entre les utilisateurs, qu'il y ait de l'ordre et évidemment pour éviter les chicanes!!! Sinon ce serait le chaos!!!

Le spectre des fréquences est réglementé par Industrie Canada. Le ministère réglemente la largeur de la bande des émissions, mais ne réglemente pas les modes d'opération dans le spectre amateur. Un plan de fréquences, même un plan volontaire, est nécessaire pour guider ceux qui utilisent ces fréquences. Le plan de fréquences HF de RAC reflète les intérêts des amateurs canadiens, et en même temps, tient compte des soucis régionaux et internationaux de l'union internationale des radioamateurs.

Le plan a été approuvé le 22 avril 1995.

Le plan des bandes de fréquences décidées par ce comité n'a qu'une valeur de recommandation.

Comme c'est très clair, tous les "NOUVEAUX Radioamateur, ainsi que les plus vieux , de même que ceux qui recommencent après plusieurs années d'absence devraient consulter ces "ENTENTES" de temps en temps.

Au Canada, le dernier a été approuvé le 22 avril 1995.

Et il n'est pas défendu non plus, parce que nous avons des voisins, qu'on les aime ou non, d'aller voir sur les sites des clubs nationaux, ces ententes qui seront très utiles pour toutes sortes de raisons. En VHF c'est pour cette raison qu'il existe des comités de coordination de fréquences, mais pour les répétitrices.

En HF/VHF pour tous les modes, bien qu'il n'y ait pas de tel coordonnateur, ces listes de fréquences sont très utiles justement pour savoir où aller pour ne pas subir d'interférences et surtout ne pas nuire à d'autres utilisateurs.

Ces listes de fréquences devraient toujours être jumelées à des listes de réseaux également. Il en existe une multitude que vous pouvez trouver un peu partout sur Internet et sont très utiles comme "AIDE" à tout genre d'opérations et vous faciliteront la tâche.

<http://www.rac.ca/fr/frequenc.htm>

<http://www.arrl.org>

De cette façon vous aurez plus de succès dans vos communications.

Un mot en terminant, tous les clubs sans exception devraient expliquer bien clairement aux élèves aspirant, ces ententes et les joindre aux Règlements du Ministère, même si ça ne fait pas partie de l'examen.

Bonnes opérations.....

73 Michel VE2TH

Printemps égale-t-il changements ?

Par Érick (VE2UTC)

La belle température a frôlé nos portes au début du mois de février pour nous annoncer l'arrivée du printemps. Il a pris une légère pause afin de nous faire profiter des joies de l'hiver avec sa neige et ses sports pour ensuite nous revenir en force. Cependant, une question m'effleure l'esprit : « *l'arrivée du printemps implique-t-il obligatoirement des changements ?* »

Comme vous avez sûrement entendu parler ou appris par courriel : Anne (VE2LTO) a malheureusement pris la décision de quitter le C.A. Étant très impliquée dans diverses activités autant professionnelles que bénévoles et le temps ne se multipliant pas, elle a pris la décision de demander son congé du C.A., mais demeure une fière membre de notre Club. Nous tenons à remercier Anne pour son bon travail au sein de notre Conseil d'Administration et lui souhaitons la meilleure des chances dans ses diverses entreprises.

Vous comprendrez que le poste de secrétaire du C.R.A.Q. comme pour toute organisation, ce n'est pas une mince tâche. C'est pourquoi, il n'est pas simple de remplacer la personne qui occupe ce poste en milieu de mandat. Le défi de votre Président Directeur Général (François) a été de trouver une personne de confiance manifestant de l'intérêt et ayant la disponibilité nécessaire pour bien remplir le tâche requise par ce poste pour la fin du présent mandat.

Nous vous confirmons que depuis la date officielle du 22 février 2005, une membre du C.R.A.Q. a été confirmé au poste de secrétaire au sein de votre C.A. en la personne de Johanne Couture (VE2 JCO ou VA2 TP). Nous souhaitons la bienvenue à Johanne, alias « *tite perruche* » surnommée ainsi par votre dévoué administrateur lors d'une prestation de Johanne durant le retrait du C.R.A.Q. des locaux du CLSC à Ste-Foy. Nous l'accueillons avec grande joie dans notre équipe et espérons qu'elle appréciera oeuvrer au sein de votre C.A. autant que nous apprécions cette chance.

Maintenant que les nouvelles sont faites, discutons d'un tout autre sujet. Nous vous avons soumis une série de modifications aux Statuts et Règlements du C.R.A.Q. à la réunion du 14 février dernier. Nous aimerions porter à votre attention que nous avons jugé opportun d'y apporter quelques modifications afin de vous offrir une meilleure formule qui, selon nous, servira de façon plus judicieuse la mise en candidature des postulants aux postes disponibles au C.A. et augmentera la marge de manoeuvre des membres du comité de mise en candidature. Nous souhaitons que ces changements, aussi minimes soient-ils, sauront vous satisfaire.

En révisant l'ordre du jour de la prochaine réunion, vous remarquerez que nous tiendrons une assemblée spéciale avant la réunion mensuelle du 14 mars prochain afin de connaître votre position face à ces changements. Vous comprendrez que votre présence en tant que membre, est des plus importante à cette assemblée. Considérant que nous (VE2AWR et VE2UTC) n'avons jamais eu de commentaires concernant ces changements depuis leur annonce ; nous souhaitons que vous fassiez connaître votre décision officielle face à ces modifications des STATUTS ET RÈGLEMENTS du Club Radio Amateur de Québec inc.

Je vous souhaite à tous, une manifestation du printemps des plus chaleureuses !

Érick Soucy, VE2UTC
Administrateur

La course en canot version 2005

Par Guy (VE2XTD)

Les 5 et 6 février derniers avait lieu la cinquantième course en canot du Carnaval de Québec. Comme à chaque année, un groupe de radioamateurs prête main forte pour assurer les communications. Laissez-moi vous raconter ici le travail professionnel que ce groupe a réalisé lors de cette course.

Tout d'abord, une petite mise en situation. C'est la 50^{ème} course en canot et le président de la course, Richard Moore, a doublé d'ardeur pour en faire une grande et ses efforts ont porté fruits puisqu'il y a eu 41 canots pour la course. Pour en évaluer l'ampleur il suffit de se rappeler qu'il y a quelques années à peine il n'y avait qu'un peu plus d'une quinzaine de canots qui participaient à cette course. On peut donc rapidement en conclure que plusieurs équipages n'avaient pas beaucoup d'expérience.

Ajoutons à cela une grande marée montante car on était à la nouvelle lune qui correspond à une des deux grandes marées de chaque mois. Cette marée montante est caractérisée par une vitesse des courants plus élevée que la moyenne et a pour effet, en hiver, d'amener la glace des deux chenaux nord et sud de l'île d'Orléans vers l'étranglement du fleuve face au Cap Diamant de telle sorte qu'il n'y avait plus une seule veine d'eau pour que les canotiers puissent se déplacer à la rame, le mode le plus rapide. On devait faire de la trottinette comme on dit dans le langage des canotiers, ce qui est beaucoup plus épuisant.

Donc, des canotiers inexpérimentés, des courants forts sur un fleuve bouché de glace. On avait tous les ingrédients nécessaires pour avoir des problèmes et on a eu des problèmes.

Généralement le départ de la course est donné vers 13h30 et les derniers canotiers franchissent la ligne d'arrivée vers 15h30. Cette année le départ a bien été donné vers 13h30 mais seulement 21 canots avaient franchis la ligne d'arrivée à 16h45.

Mais que font les radioamateurs dans tout ça me direz-vous. Voici rapidement leur assignation pendant la course. A chaque passage de bouée sur le tracé nous avons un officiel, un chronométrateur et un radio amateur. En tout temps nous sommes en contact avec tous les points stratégiques de la course sur les deux côtés du fleuve. Ainsi Dolorès VE2DOE s'occupe de la ligne Arrivée-départ, Alexis VE2APA est en fonction au quai de la garde côtière et transmet les résultats et la progression de chaque équipe à François VE2KT au poste de contrôle via le relais VE2RHD. Gaétan VE2LGE est en fonction au quai Paquet et transmet les informations requises pour ce côté du fleuve à Marjolaine VE2DOG au poste de contrôle en simplex via une fréquence UHF.

Marcel VE2JMY, au quai 18, transmet ses informations en simplex sur VHF à Jean-Émile VE2XZT au poste de contrôle. Marc VA2LBV qui assiste le chronométreur officiel de la course à partir du local des éclusiers transmet les temps officiels au soussigné en simplex sur une autre fréquence UHF, Bruno VE2YBL au quai 21 assure la retransmission des commentaires et surveille les équipes face à lui, enfin Michel VE2SIG, sur le TUG Océan Charlie suit la course pour nous tous sur le fleuve et s'occupe principalement des équipes qui pourraient être en difficulté. Il est en contact avec le poste de contrôle via VE2RHD et donc avec François VE2KT.

On doit recueillir les temps de chaque passage aux bouées et vérifier que chaque équipe opère bien dans des conditions sécuritaires. La complexité des communications que vous avez vue au paragraphe précédent tient au fait de la quantité incroyable d'informations qui circulent sur les ondes tout au long du déroulement de la course à partir de chaque point de contrôle pour alimenter le commentateur de la course Gilles Gosselin.

A 16h45, comme on vous l'a mentionné plus haut, 20 canots n'avaient pas passé la ligne d'arrivée et le temps limite de la course était dépassé. Tous les officiels de la course ont quitté leur poste pour se rendre à la soirée qui était prévue à 17h00 après la course. Tous sauf les radioamateurs de la course qui, en professionnels et responsables qu'ils sont, n'ont pas quitté leur poste considérant que 20 canots manquaient à l'appel. Michel VE2SIG, sur l'Océan Charlie est allé « ramasser » des équipes à la dérive. Tous les autres amateurs ont travaillé, seuls mais en réseau entre eux, jusqu'à 18h30, tant qu'ils n'ont pu s'assurer que les 41 équipes étaient bien en sécurité. Leurs recherches se sont faites sur le fleuve, sur les rives du fleuve, dans les stationnements où on pouvait voir des canots et même en appelant au domicile des canotiers.

La section recherche et sauvetage de la garde côtière s'est jointe aux recherches des radioamateurs vers 17H30.

Le groupe de radioamateurs de la course était ce qu'on peut appeler un groupe de seniors. Selon le type d'information à transmettre, ils devaient passer fréquemment d'une fréquence à l'autre, leur concentration devait être maximale à tout instant, les communications étaient brèves, claires et toujours pertinentes.

Leur sens des responsabilités a été mis au jour de façon non équivoque. Chacun connaissait parfaitement l'opération de son radio. Chacun a su conserver son calme lors des moments les plus stressants.

Je suis convaincu que ce groupe de radioamateurs a sauvé la course en canot pour les prochaines années, car sans eux la garde côtière aurait dû faire le travail seule, avec hélicoptère et brise-glace et vous pouvez être certain que les autorités du Carnaval en auraient entendu parler. Les organisateurs de la course ont fait appel aux radioamateurs parce qu'ils avaient confiance en leur professionnalisme, et laissez-moi vous dire qu'il ne leur viendrait jamais à l'esprit d'organiser une autre course sans eux après ce qu'ils viennent de voir.

Ces radioamateurs ont doré notre image auprès de la communauté et nous devons les remercier.

Meilleurs 73

Guy VE2XTD

V-P radioamateur pour la course en canot.

Anniversaires du mois

VE2FWZ	Paradis, Ghyslain	03-01
VE2CJP	Paré, Jacques	03-01
VE2ETP	Lapointe, André	03-03
VA2EC	Coulombe, Éric	03-05
VE2XZT	Dubé, Jean-Émile	03-05
VE2JPB	Bélanger, Jean-Paul	03-07
VE2LRI	Roy, Louis	03-08
VE2TH	Boissonnault, Michel	03-08
VE2JCO	Couture, Johanne	03-08
EOC016	Plante, Serge	03-10
VE2LFR	Linteau, François	03-10
VE2LTO	DeBlois, Anne	03-13
VE2POD	Pomerleau, Anne	03-17
VE2JI	Montminy, David	03-22
VE2KT	Clouthier, François	03-28
VE2CLX	Poulin, Claude	03-30

Le DX en vacance

Par Michel (VE2TH)

Parmi vous il y en a qui voyagent par plaisir, pour des vacances, et il y en a peut être qui désireraient des informations concernant l'équipement radio, ou comment faire pour opérer dans un pays étranger.

Alors allez voir le site suivant: <http://www.dxholiday.com/>

Ce site est très bien fait et est classé par continent. Vous y trouverez une foule de détails et d'adresses d'hôtels, ou villas ou demeurer ainsi que bien des informations sur les clubs locaux qui peuvent vous aider. Il y a également dans plusieurs endroits offerts les informations concernant la demande de licence pour opérer portable, toute les procédures utiles.



La villa Rose, comme exemple est un site à visiter, vous n'avez rien à apporter comme équipement.

<http://www.qth.com/vp5/>

Bonne visite et conserver ce site dans vos favoris pour référence futures.

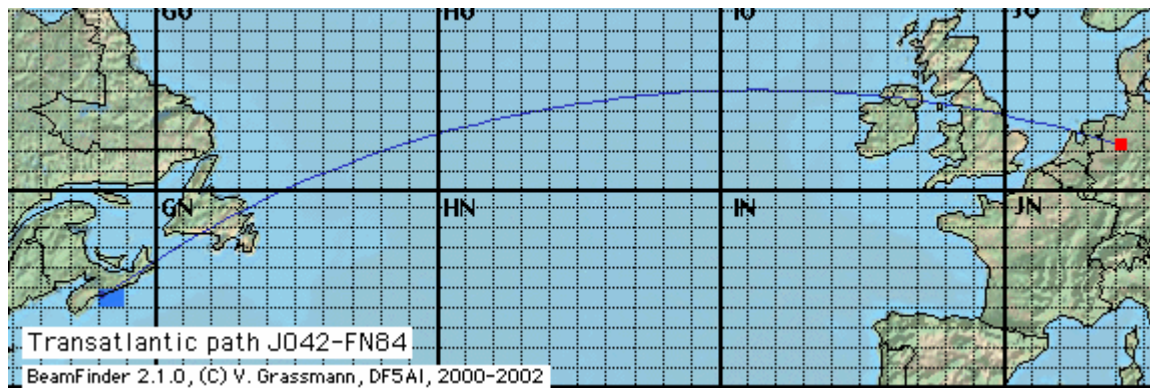
73 Michel VE2TH

De la radio, de la radio et encore de la radio !

Par Michel (VE2TH)

Comme je le mentionnais dans la chronique sur la propagation des ondes, je parlais du fameux Brendan Trophy <http://www.irts.ie/brendan.htm> qui a et est toujours offert depuis 1995, mais personne encore ne l'a gagné.....

Juin 2002 Sebastian DH3-YAV JO42 aurait entendu la balise VE1SMU FN84



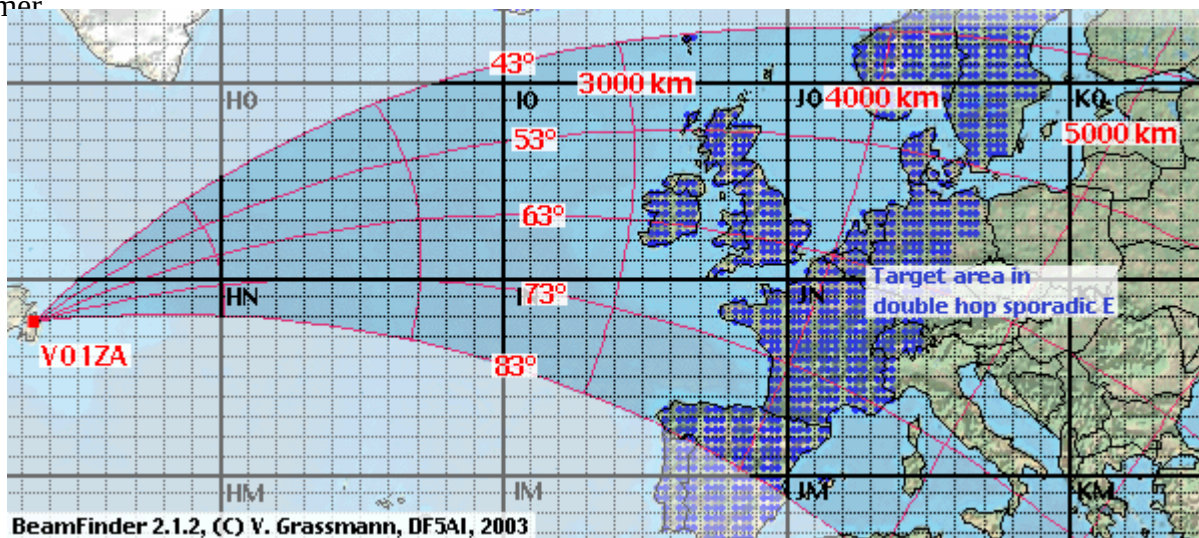
Voir l'article sur le sujet: <http://www.df5ai.net/ArticlesDL/DH3YAVObs/dh3yavve1smu.html>

Problèmes avec l'allemand ? Michel VE2XK vous aidera sûrement et il y a beaucoup d'articles sur le sujet qui ont été traduits en anglais.

Ça fait 10 ans cette année que l'offre tient toujours pour les premiers radioamateurs qui traverseront l'Atlantique via 144 MHz selon les règlements de l'IRTS dans l'article sur le fameux trophée.

Terre-Neuve, s'est organisé pour essayer d'être entendu de l'autre côté de la grande mare.

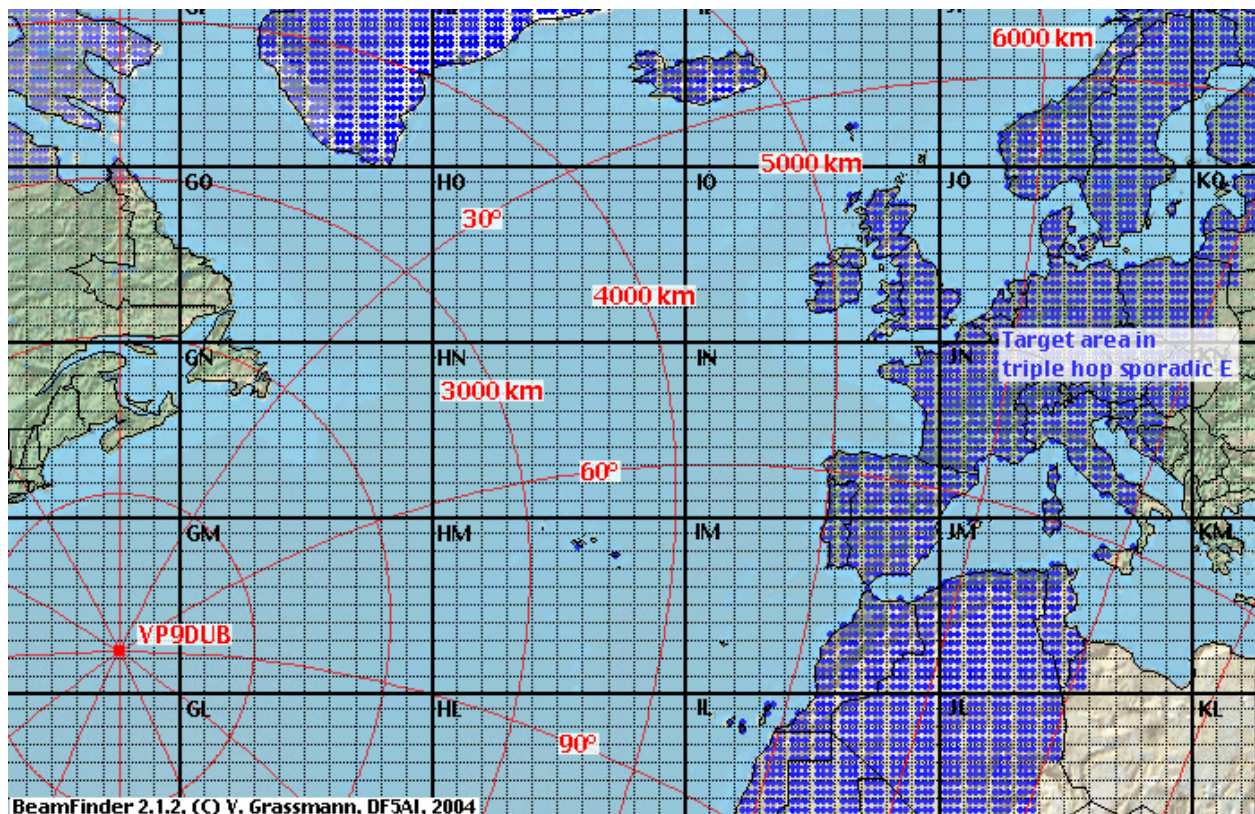
Deux (2) clubs ont unis leurs efforts, le Marconi Radio Club of Newfoundland, et le BARK Baccalieu Amateur Radio Klub, ils ont installé une balise sur 144.400 MHz avec un beam de 11 éléments alimenté avec du hard line et d'une puissance de 250 watts ou 2.5 kilowatt en puissance apparente rayonnée. Cette antenne est orientée fixe à 63 degrés d'azimut vers l'Europe, est à 11 mètres du sol (35 pieds) et 90 mètres (300 pieds) au dessus du niveau de la mer



L'indicatif VO1-ZA est employé et c'est le même que la balise 50 MHz qu'on entend tout l'été lorsqu'il y a propagation vers l'est.

Voir: VO1-ZA 144 MHz transatlantique beacon au site suivant: <http://www.df5ai.net/Material/articles6.html#ArticlesOperating>

Du côté des Bermudes à environ 600 milles de la côte américaine ils se sont organisés eux aussi avec la balise VP9DUB la même qu'on entend tout l'été sur 50 MHz



Donc il y a des amateurs qui installent des balises dans des endroits stratégiques entre l'Europe et l'Amérique.

Un autre groupe dans les Îles Canaries ont installés l'an passé une balise avec des antennes dirigés vers l'Europe et l'Amérique du Nord voir à ce sujet un autre article super:

<http://www.df5ai.net/Material/articles6.html#ArticlesOperating> 144 MHz beacon in stratégique positions.

Donc ça bouge de ce coté et comme vous pouvez le constater tout n'a pas été fait en radio amateur et il y a toujours place pour de super défis, et c'en est tout un...

Pensez-y acheter un "très bon beam" ou en construire un pour le 144 MHz, ce n'est vraiment pas dispendieux, et qui n'a pas le 2 mètres dans les nouveaux appareils HF ? Tout modes en plus Une autre raison de faire un dx-pédition n'est ce pas ? Le tout se transporte très bien dans une automobile....

73 Michel VE2TH FN46

Merci à nos commanditaires!

Députée de Québec, Madame Christiane Gagnon

Radio-Onde, Stéphane Montpetit VE2SG, 418-527-6414

Électro Mike inc., Simon Pagé, 1375 boul. Charest Ouest, Québec QC G1N 2E7, 418-681-4138

Graphica Impression Itée, 2065 rue Jean-Talon Sud, Ste-Foy QC G1N 2G1, 418-527-9222

Oricom Internet inc., 400 rue Nolin, suite 150, Vanier QC G1M 1E7, 418-683-4557

Produits électroniques Elkel Itée (André Falardeau VE2TRZ), 2575 rue Girard, Trois-Rivières QC G8Z 2M3, 819-378-5457

BDSQL.COM (Daniel Beaubien VE2JTC), 54, 5e Avenue, St-Gabriel-de-Valcartier QC G0A 4S0

Publicité Méritas enr., 3325 chemin Ste-Foy, Ste-Foy QC G1X 1S4, 418-653-3355

Radioworld Inc. (Pierre Mainville VA3PM), 4335 Stelles Ave West, Toronto ON M3N 1V7, 416-667-1000

Hamantenna, Pascal Carrier VE2WHZ, Po Box 151 Amos, Québec J9T 3A6



Mario Mercier, VE2MEW
Coordonateur de l'option des télécommunications
Collège de Limoilou
1300, 8e Avenue
Québec, Québec
G1L 5L5
(418) 647-6600 poste 6689



François Bérubé
Conseiller

francois.berube@mcda-conseils.com

Maurais, Gesteinétac, Grouin &
Associés (MCDA) Inc.
250, Grande Allée Ouest, bureau 6
Québec (Québec) G1R 2H4

Téléphone : (418) 529-3818
Télécopieur : (418) 529-2089



